



LES DROITS DE L'HOMME
DANS LE MONDE

LES DROITS DE L'HOMME EN AMÉRIQUE LATINE

N°30

AVRIL 2015

Sommet de Panamá : changement sans conclusion

annoncée en décembre dernier par Barack Obama et Raúl Castro, la fin de la guerre froide dans la région a été symboliquement enterrée lors du 7^e sommet des Amériques, réuni à Panamá, avec la première participation de Cuba et une première rencontre officielle entre les deux chefs d'État.

Cet événement très attendu a occupé légitimement la scène médiatique, car depuis plusieurs sommets, les États membres avaient fait de la réintégration de Cuba dans le système interaméricain la condition de la continuité des Sommets et des institutions qui leur sont liées. Les États-Unis, auxquels cette exigence était adressée, ne pouvaient plus s'obstiner dans leur refus de prendre en compte les changements politiques et économiques intervenus dans la région. Était en jeu la possibilité de reconstruire leurs relations avec les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, altérées par des décennies de politique du gros bâton et d'ingérences dans

les affaires intérieures de ces pays.

L'annonce du dégel avec Cuba avait été saluée par tous, mais seulement comme un premier pas : les pays membres de la Communauté des États latino-américains et Caraïbes (Celac) ont exigé de la délégation étasunienne et singulièrement du président Obama de lever deux des sanctions les plus absurdes contre Cuba : l'inclusion dans la liste des pays qui soutiennent le terrorisme et l'embargo commercial et financier. La fermeté unanime, y compris des amis de Washington, sur ce point a eu une première réponse, avec l'annonce par Barack Obama de sa décision de demander le retrait de Cuba de la liste noire. Reste encore la levée de l'embargo, mais sur ce point, les hommes d'affaires, industriels, financiers s'y emploient, même si les ultras parmi les membres du Congrès étasunien entendent mener bataille jusqu'au bout pour le maintien de l'embargo. Malgré tous les analystes qui estiment que le processus de

Ligue
des droits de
l'Homme



dégel est maintenant irréversible, les ultras – et surtout les faucons cubano-américains – gardent l'espoir d'empêcher Barack Obama de mener à bien cet objectif avant la fin de son mandat et, surtout si un républicain lui succède à la présidence, de renverser la tendance.

Les États membres de la Celac avaient balisé le terrain de la réconciliation : à l'avenir, les relations devront être fondées sur le respect mutuel, l'égalité de traitement, la non-ingérence. Ils l'ont rappelé au Président américain sur le cas du Venezuela. En effet, peu avant la rencontre au Panamá, le gouvernement étaisunien a eu la mauvaise idée de décréter que le Venezuela représentait une menace pour la sécurité nationale des États-Unis et, en conséquence, de frapper d'interdits un certain nombre de dirigeants vénézuéliens, en attendant d'autres sanctions. Cette initiative a aussitôt suscité l'indignation de tous les pays latino-américains, y compris de ceux qui sont opposés aux orientations du gouvernement vénézuélien. L'Unasur et même l'OEA ont demandé le retrait de cette excommunication, signifiée dans une déclaration jugée unanimement très arrogante. Les responsables étaisuniens, y compris le président Obama, ont dû rétropédaler et présenter des explications embarrassées et assez peu crédibles.

Au-delà de la normalisation des relations entre pays de l'Amérique latine et des Caraïbes d'une part et États-Unis et Canada d'autre part, le sommet des Amériques posait la question de la reconstruction de rapports politiques dans le contexte de la mondialisation.

En effet, pour les Latino-Américains, l'émancipation de la tutelle politique étaisunienne va de pair avec un multilatéralisme actif, sans a priori, ce que leurs homologues du nord du continent ont quelques difficultés à entendre et accepter. L'utilité du Sommet des Amériques, comme des autres grandes messes diplomatiques – sommets ibéro-américain ou Union européenne – Amérique latine caraïbes, est sérieusement mise en doute par les chefs d'État latino-américains. Ils se sont accoutumés à une plus grande flexibilité, à des échelles plus réduites – sous régionales –, et surtout à une approche pragmatique, expression du multilatéralisme revendiqué. À cet égard, ils n'hésitent pas à conclure avec la Chine et la Russie des accords politiques, économiques et financiers d'envergure, au grand dam des diplomates et des entreprises nord-américains – et européens. Ils estiment – à tort ou à raison – que ces accords contribuent à rééquilibrer les rapports économiques Nord-Sud et leur permettent d'accéder à des conditions de négociation plus avantageuses avec les grands pays capitalistes.

Les sommets des Amériques avaient pour ambition de recréer un panaméricanisme politique et économique mis à mal par quelques décennies d'ingérences, dont l'OEA était le symbole. Dès le premier sommet en 1994, le

projet de l'administration Clinton de créer une vaste zone de libre échange (ZLEA en français ou FTAA en anglais) englobant le nord et le sud des Amériques, a rencontré scepticisme, puis réticences, jusqu'à son rejet lors du sommet de Mar del Plata en 2005. Un des objectifs non déclarés de ce projet, mais avoué hors micro par Clinton comme par George Bush, était d'empêcher que la Chine, en particulier, ne devienne un partenaire commercial de ces pays que certains à Washington considèrent encore comme l'arrière-cour, même si au moins à titre déclaratif, John Kerry et Barack Obama ont déclaré cette époque révolue.

Depuis ce sommet de Mar del Plata, l'expérience de la plupart des pays latino-américains est allée à contre-courant du projet globalisant néo-libéral avec la mise en œuvre de politiques économiques contre cycliques qui leur ont permis de résister aux impacts de la crise financière, mais aussi d'envisager un développement endogène, allié à une intégration régionale renouvelée et à des coopérations ouvertes.

Ces politiques alternatives ont connu un certain succès en termes de diminution de la pauvreté, de la faim, de création d'emplois, de développement de la santé et de l'éducation, soit des progrès de réalisation des objectifs du millénaire. Les stratégies de développement économique nécessaires pour soutenir ce mouvement de sortie du sous-développement ne sont pas encore au rendez-vous. Aussi, la chute des exportations de matières premières et du prix du pétrole aidant, les perspectives économiques à court et moyen terme des pays de l'Amérique latine sont aujourd'hui assez incertaines et commencent à menacer la poursuite des politiques sociales. L'instabilité mondiale suscite des doutes et des attitudes contradictoires. Alors que le point de départ de ces politiques publiques avait été le refus d'accords de libre-échange généralisés sous l'égide des pays les plus puissants de la planète, des entreprises transnationales, plusieurs pays commencent à flétrir et envisagent d'entrer dans de nouvelles alliances économiques, tel l'Accord de partenariat transpacifique (TPPA en anglais), que les altermondialistes latino-américains voient comme une version rajeunie de l'ALEA, avec pour objectif de circonvenir le déploiement de la puissance commerciale chinoise. A la faveur de la crise qui agite le Venezuela, mais aussi du tangage de la gouvernabilité du Brésil, des incertitudes politiques en Argentine, les États-Unis ont commencé à reprendre la main, par exemple avec la création d'une structure concurrente de Petrocaribe.

La plupart des commentateurs prévoient que le Sommet de Panamá seraient le point de départ d'une nouvelle ère. Ses résultats sont assez minces. Au-delà des deux symboles politiques, le dégel entre Cuba et les États-Unis, et le refus de l'ostracisme à l'égard

du Venezuela, gestes qui demandent à être confirmés par une pratique, les participants n'ont pas réussi à dégager de consensus sur des sujets importants aux yeux des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes en termes de développement social, d'intégration et d'égalité. Le Canada et les États-Unis se sont refusé à déclarer la santé droit fondamental, à encourager la coopération énergétique, à promouvoir la diminution des gaz à effet de serre et à discuter de sujets en relation avec la sécurité en ce qui concerne le trafic illicite d'armes à feu et le droit à la vie privée dans les technologies de la communication et de l'information. La différence d'approche sur la démocratie entre les deux groupes d'Etat n'est donc pas le seul objet de dissens entre le nord et le sud du continent.

SOMMAIRE

Argentine

| | |
|------------------------------------------------------------------------|------|
| Les fonds «vautours», une affaire qui marche | p. 5 |
| L'affaire Nisman et ses retombées | p. 5 |
| Commission d'enquête parlementaire sur la légitimité de la dette | p. 6 |

Argentine/Russie

| | |
|-------------------------------|------|
| Coopération énergétique | p. 6 |
|-------------------------------|------|

Argentine/Grande-Bretagne

| | |
|------------------------------------------------|------|
| Regains de tensions autour des Malouines | p. 6 |
|------------------------------------------------|------|

Brésil

| | |
|-----------------------------------------------------------------------|------|
| Virage économique et social | p. 7 |
| Les peuples indigènes contre la modification de la Constitution | p. 7 |

Chili

| | |
|--------------------------------------------------|------|
| Bachelet annonce une nouvelle Constitution | p. 8 |
| Ratification de l'Union Civile | p. 8 |
| Epuration à l'Ordre des journalistes | p. 9 |

Colombie

| | |
|-----------------------------------------------------|------|
| Vingt généraux en examen pour «faux positifs» | p. 9 |
| Reprise des bombardements contre les Farc | p. 9 |

Cuba

| | |
|-------------------------------------------|-------|
| Elections municipales et dissidents | p. 10 |
|-------------------------------------------|-------|

Cuba/Etats-Unis

| | |
|-------------------------------------------------|-------|
| Le marché cubain attire les investisseurs | p. 10 |
|-------------------------------------------------|-------|

Equateur

| | |
|----------------------------------------------------------|-------|
| Les préservatifs remplacés par des cours de morale | p. 11 |
|----------------------------------------------------------|-------|

Honduras

| | |
|---------------------------------------|-------|
| Modification de la Constitution | p. 11 |
|---------------------------------------|-------|

Mexique

| | |
|------------------------------------------------------|-------|
| La révolte des journaliers de Basse-Californie | p. 11 |
| Expulsion de migrants | p. 12 |

Pérou

| | |
|---------------------------------------------------------|-------|
| Démission de la Première ministre pour espionnage | p. 13 |
|---------------------------------------------------------|-------|

Venezuela

| | |
|-------------------------------------|-------|
| Mise en accusation de Ledesma | p. 13 |
|-------------------------------------|-------|

Venezuela/Espagne

| | |
|---------------------------------|-------|
| Le contentieux s'envenime | p. 13 |
|---------------------------------|-------|

Argentine

Les fonds « vautours », une affaire qui marche

Un fonds spéculatif spécialisé dans les contentieux, Burford Capital a déposé une plainte auprès d'un tribunal new-yorkais contre l'entreprise pétrolière argentine YPF et contre la République argentine pour l'expropriation et nationalisation en 2012 de la société pétrolière.

L'expropriation de l'entreprise espagnole Repsol avait suscité une crise entre l'Argentine et l'Espagne, mais les protagonistes finirent par se mettre d'accord sur une indemnisation, Repsol a vendu ses dernières actions et ses bons du Trésor argentin en 2014. Affaire close pour Repsol.

La plainte n'a donc rien à voir avec Repsol ni avec d'autres ex-actionnaires d'YPF.

Le Fonds Burford Capital n'a pas encore déclaré combien il entendait réclamer à YPF et à l'Argentine, mais des commentateurs estiment que la réclamation pourrait atteindre les trois milliards d'euros, alors que Repsol avait obtenu 4,6 milliards d'euros en compensation. Le Fonds justifie sa demande par le « *viol de la loi sur les offres publiques aux États-Unis au cours du processus d'expropriation* ».

Le même jour où était connue la plainte de Burford Capital, on apprenait que le CIADI – organe de règlement des différends de la Banque mondiale – condamnait l'Argentine à payer 405 millions de dollars à l'entreprise française Suez pour la renationalisation en 2006 de la compagnie des eaux de Buenos Aires, Aguas Argentinas. Au départ, Suez réclamait une indemnisation de 1,2 milliard de dollars.

Face à l'opportunisme des fonds spéculatifs, à la crise de la dette, et à la pénurie de devises, le gouvernement argentin a émis sur le marché local des bons du Trésor, les Bonar 2024, avec l'objectif de recueillir 500 millions de dollars. Opération réussie au-delà des objectifs fixés : 1 milliard 415 millions de dollars de bonar 2024 ont été placés. Toutefois, les taux d'intérêts annuel de ces bonars atteignent 9,86 %, soit deux fois plus que les bons d'État des pays voisins, Brésil ou Chili. Les opposants argentins et étrangers – en particulier le lobby étasunien de Task Force Argentina – au gouvernement de Cristina Fernández ont souligné que ces taux d'intérêts plaçaient l'Argentine au même niveau que l'Irak, le Nigeria ou le Pakistan en termes de coût de la dette.

La dette publique de l'Argentine, qui avait chuté de 102 % du PIB en 2004, à 14,8 % en 2012 grâce à la politique de désendettement menée par les Kirchner, a commencé à ré-augmenter, à 18 % en 2014, plus 1, 415 milliard de dollars en avril 2015.

Les commentateurs estiment que l'opération bonar 2024 avait aussi pour but de montrer que, en dépit du blocage des fonds argentins destinés au paiement de ses créanciers par le juge étasunien Griesa, l'Argentine pouvait se refinancer sur les marchés. Et éventuellement de renflouer les réserves en vue d'une négociation avec les vautours, mais après les élections.

Sources : *Página 12, El País Internacional*

L'affaire Nisman et ses retombées

Le mystère et la confusion sont toujours total quant à la mort du procureur Nisman, suicide ou assassinat. L'affrontement autour de l'enquête continue entre les deux juges – celle chargée du dossier et l'ex-épouse – avec l'apport de nouvelles informations, toutes plus sordides les unes que les autres, les comptes bancaires à l'étranger non déclarés du procureur, ses investissements dans des affaires à l'étranger, ses curieux rapports avec l'ex-chef espion Stiasso, son arme cachée pour laquelle il n'avait pas de licence de port d'armes, etc.

Pour ajouter encore à la confusion, la Présidente argentine a dénoncé une conspiration internationale : selon elle, la dénonciation de Nisman contre sa personne et le mémorandum avec l'Iran serait le fruit de manigances des fonds « vautours », et singulièrement du financier Paul Singer. Elle fondait ses accusations sur une tribune, publiée dans le quotidien *Página 12*, par un ancien directeur d'une des deux associations de la

communauté juive argentine, la DAIA, qui aurait été témoin de déclarations de Nisman sur son intention de tout faire pour freiner la publication du mémorandum, sur ses deniers et au besoin avec l'aide de Paul Singer. L'allégation de complot international en lien avec les fonds vautours portait aussi sur les activités de l'organisation étasunienne Task Force Argentina, financée par les « vautours », qui a publié une lettre ouverte intitulée « *Une alliance honteuse* » accompagnée d'une photo de la Présidente argentine à côté du Président iranien de l'époque, Ahmadinejad et se concluant de manière définitive par « *il est temps d'empêcher l'Argentine de continuer à transgresser la loi étasunienne et la loi internationale* ».

Sources : *El País Internacional, Página 12, BBC Mundo, La Jornada*

Commission d'enquête parlementaire sur la légitimité de la dette

La Commission parlementaire, comprenant des représentants des deux Chambres, qui doit enquêter sur l'origine et l'évolution de la dette extérieure, créée par la loi de paiement souverain votée après les décisions juridiques étasuniennes, a finalement été constituée. Députés et sénateurs devront « *enquêter et déterminer l'origine, l'évolution et l'état actuel de la dette extérieure depuis le 24 mars 1976, y compris les renégociations, refinancements, échanges, méga-échanges, blindages, paiement de commissions, le défaut de paiement et les restructurations qui ont suivi* ».

Elle devrait aussi examiner à la loupe le caractère licite ou illicite de l'action des fonds « vautours » et le rôle de la soi-disant American Task Force Argentina (ATFA).

L'enquête des parlementaires devrait avoir pour point de départ les décisions judiciaires

de l'an 2000 portant sur l'endettement pendant la période 1976-1983, mais aussi les travaux parlementaires réalisés en 2009 sur la base des éléments soumis par l'historien et journaliste Alejandro Olmos.

Un des buts de la Commission parlementaire sera de discerner si les irrégularités ou actes illicites dans le processus d'endettement à partir de 1976, constituent un délit de crime contre l'humanité, ce qui le rendrait imprescriptible et permettrait à l'enquête judiciaire de reprendre. Par rapport aux enquêtes antérieures, la Commission parlementaire a un avantage : les archives de la Banque centrale comme celles de la Commission nationale des valeurs sont maintenant déclassifiées.

Source : *Página 12*

Argentine/Russie Coopération énergétique

L'Argentine et la Russie ont signé un protocole de coopération dans le domaine énergétique comprenant le financement de la construction par Rosatom d'une centrale nucléaire en Argentine, la sixième du pays, mais aussi la construction d'une usine hydroélectrique, ainsi qu'un accord entre Gasprom et l'entreprise pétrolière d'État YPF pour l'exploitation du gisement de Vaca Muerta, gisement géant de gaz et pétrole non conventionnel. En outre, les deux pays ont convenu d'élargir leur coopération dans le domaine spatial avec la construction sur le territoire argentin d'une station de suivi pour le système de navigation et positionnement par satellite russe Glonass.

La Banque de développement économique extérieur russe participera au financement des projets énergétiques.

Les conditions de financement des échanges ont fait l'objet de discussions avec une idée commune « *ne pas être ligoté à une monnaie – le dollar – avec les vulnérabilités que cela implique* », pour aboutir à la mise à l'étude d'une proposition russe de mécanismes permettant l'utilisation des monnaies nationales.

Ces accords, signés à l'occasion d'une visite officielle de Cristina Fernández à Moscou, répondent, pour l'Argentine, à son besoin de trouver des solutions à la faiblesse des investissements étrangers, mais aussi à un rééquilibrage géostratégique, pariant sur une alliance avec la Russie et la Chine.

Sources : *Página 12, BBC Mundo, El País Internacional*

Argentine/ Grande-Bretagne Regains de tensions autour des Malouines

Trente-trois ans après le conflit des Malouines, les relations entre l'Argentine et la Grande Bretagne sont de nouveau tendues du fait de la décision britannique de consacrer plus de quatre cents millions de dollars au cours des dix prochaines années pour rénover et améliorer la défense des îles, leurs systèmes de communication et assurer le remplacement des missiles aériens Rapier qui y sont installés. En outre, trois sociétés pétrolières britanniques ont annoncé la découverte de

gisements de gaz et de pétrole dans l'espace maritime au nord de l'archipel. Les Argentins y voient la concrétisation des révélations d'Edward Snowden sur l'espionnage exercé par les services de renseignement britannique, visant à empêcher l'Argentine de retrouver la souveraineté sur les îles Malouines / Falklands.

Sources : *BBC Mundo, Página 12*

Brésil

Virage économique et social

Prise dans la tourmente de l'affaire Petrobras, dont une des conséquences est une chute vertigineuse de confiance dans son action – 13 % de Brésiliens satisfaits selon les sondages début avril – la présidente Dilma Rousseff se voit obligée de reprendre la main et faire preuve d'autorité. Le résultat : la confirmation de l'austérité annoncée il y a un mois par le ministre de l'Économie. Le programme de réduction des dépenses budgétaires, estimé de vingt à vingt-sept milliards de dollars, revient à renoncer à poursuivre le programme de croissance fondée sur la redistribution des revenus et l'augmentation de la demande interne, sur lequel Dilma Rousseff a accédé à la présidence pour la première fois en 2011, continuant en cela la politique menée par son prédécesseur Lula. En donnant son aval aux orientations de politique économique de son ministre, Dilma Rousseff enterre le pacte social sur lequel ont été fondés les trois mandats précédents de son parti, le PT, et dont la principale réussite a été d'atteindre virtuellement le plein emploi. Le plan d'austérité, non encore définitif, prévoit entre autres l'augmentation des impôts et de

tailler dans les fonds destinés aux allocations de chômage, de diminuer les crédits accordés par la Banque nationale de développement économique et social. Cette dernière mesure pourrait toucher certaines des constructions indispensables pour les Jeux olympiques de Rio en 2016. Avec les menaces de perte de cinquante mille emplois dans le bâtiment, le risque de relancer la contestation sociale est réel, mais aussi, compte tenu du poids de la construction dans l'économie – 40 % du PIB – ces pertes d'emploi vont amplifier la crise économique.

Ce retournement, d'une politique contre-cyclique qui avait permis au Brésil de surmonter l'impact de la crise mondiale de 2008, vers une politique orthodoxe, a encouragé les employeurs à réclamer plus de flexibilité dans l'emploi, avec en particulier une réglementation très souple de la sous-traitance, comme le proposent des parlementaires de l'opposition.

Sources : *El País Internacional, La República, Página 12*

Les peuples indigènes contre la modification de la Constitution

La proposition d'amendement à la Constitution PEC 215, soumise au Congrès brésilien par un groupe de parlementaires appartenant au lobby « ruralista » – à savoir liés à l'agro-industrie –, s'il était approuvé, donnerait aux membres du Congrès le pouvoir de décider de la reconnaissance des territoires indigènes.

La Constitution de 1988 avait établi les droits des populations indigènes à la démarcation et la reconnaissance de leurs terres ancestrales et leur protection par la Fondation nationale de l'Indien (Funai). Selon la Constitution, seul l'État a le pouvoir de décider de la démarcation des terres indigènes, des territoires quilombolas (des descendants d'esclaves) et des territoires destinés à la conservation. En ce qui concerne les terres indigènes, le droit aux terres ancestrales est un droit fondamental garanti par la Constitution, car la terre est au cœur du sens de la vie des indigènes.

La Constitution a donné cette faculté à l'État car seul l'État a la capacité d'établir la démarcation avec des équipes formées à l'étude des occupations traditionnelles, mais aussi à la résolution des conflits, et aussi à l'éventualité d'indemniser les occupants irréguliers de ces terres. De même, la délimitation des terres préservées relève de la stratégie politique sociale et environnementale de tout gouvernement.

Les changements proposés donneraient ces facultés au Congrès où le lobby agro-industriel est fort, au point d'avoir réussi à imposer la présence au gouvernement d'un des siens, comme ministre de l'Agriculture, au grand scandale des paysans sans terres et des petits paysans.

Le projet d'amendement vise à mettre un terme à la démarcation des terres indigènes qui a déjà pris beaucoup de retard, par exemple en excluant de ce droit constitutionnel les indigènes qui ne vivaient pas sur les terres qu'ils réclament avant 1988, alors que la plupart d'entre eux ont été expulsés de ces terres par la force, en particulier sous la dictature militaire. Les ONG de défense des peuples indigènes estiment qu'il y a le risque que les terres déjà délimitées soient soumises à des modifications, qu'il n'y ait plus de démarcation de terres, et que celles déjà démarquées perdent la protection de l'État. Elles dénoncent en effet que le projet crée des exceptions à l'usufruit exclusif des terres par les peuples indigènes, avec la possibilité de les louer à des non indigènes, en légalisant la permanence de grandes propriétés rurales, à la construction de routes, voies ferrées et voies navigables. L'objectif, selon ces ONG, vise à transformer des terres publiques, et donc protégées, en terres privées destinées à l'exploitation agricole, élevage, culture du soja, etc.

Cette proposition d'amendement à la Constitution, si elle était adoptée, constituerait une grave injustice à l'égard des peuples indigènes, mais elle serait aussi une menace pour l'environnement, car elle donnerait le feu vert à la poursuite et l'extension de la déforestation en particulier en Amazonie, avec les conséquences que cela comporte pour le Brésil, comme le montre la sécheresse dramatique dans plusieurs États du sud-est du pays.

La proposition d'amendement de la Constitution, et les débats houleux qu'elle suscite, a été accompagnée d'une campagne violemment raciste à l'égard des peuples indigènes.

Un millier d'indigènes a manifesté à Brasilia devant et au Congrès contre ce projet d'amendement, retiré l'an dernier, mais présenté de nouveau par un groupe de parlementaires.

Le gouvernement, affaibli par les affaires de corruption, à la merci d'un Congrès hostile et d'une ministre de l'Agriculture favorable aux revendications de l'agro-business, est dans une situation délicate pour organiser le rejet de cette proposition qui engage l'avenir du Brésil.

Sources : *El País Internacional*,
Survival International

Chili

Bachelet annonce une nouvelle Constitution

La présidente Michelle Bachelet a annoncé en direct à la télévision qu'à partir de septembre « *commencera un processus constituant ouvert aux citoyens, avec des dialogues, des débats, consultations et assemblées, devant déboucher sur la nouvelle Charte fondamentale, pleinement démocratique et citoyenne que nous méritons tous* ».

Cette réforme de la Constitution était une des grandes promesses électorales de Bachelet, de même que les réformes de l'éducation et de la fiscalité.

En outre, la Présidente a annoncé toute une série de mesures destinées à lutter contre la corruption, qui seront soumises au Parlement. Les mesures annoncées portent sur le financement des campagnes électorales des candidats mais aussi des partis, en éliminant les contributions anonymes, en limitant les montants des contributions, en interdisant aux entreprises de financer ces campagnes. L'État surveillera et réglementera les dépenses des partis qui devront respecter certaines exigences. Un registre public des lobbyistes sera institué et les « cadeaux » de campagne encourront la qualification de délits de corruption. Les politiques qui violeront la loi électorale perdront

leur siège. En outre, la Présidente a annoncé des mesures concernant les rapports entre la Fonction Publique et les entreprises privées, et surtout la réglementation de l'accès des agents du service public – c'est-à-dire les hauts fonctionnaires – au secteur privé, et la lutte contre le népotisme dans la fonction publique. Elle a déclaré se charger personnellement de la discussion de ce projet de loi pour le faire adopter et mettre en œuvre ces mesures.

On attend avec curiosité l'argumentation des parlementaires dont les intérêts seront affectés par ces mesures.

Ces propositions de législation s'inspirent de celles de la commission d'experts nommée après les divers scandales de corruption – dont les affaires Penta et Soquimich de financement illicite des partis politiques qui affectent les partis de droite, et l'affaire Caval, de trafic d'influence et de spéculation immobilière, qui touche la Présidente par l'implication de son fils – et qui visaient à améliorer, redéfinir le financement de la vie politique, éviter le trafic d'influence et les conflits d'intérêt, et réglementer l'activité du secteur privé.

Source : BBC Mundo

Ratification de l'Union civile

La présidente Bachelet a ratifié la loi d'Union civile qui réglemente la vie en commun des couples. La loi entrera en vigueur dans six mois. Cette loi reconnaît la vie commune comme lien entre personnes de même sexe comme entre personnes de sexe différent. Les conjoints seront considérés comme une famille, et au décès de l'un d'entre eux, ses enfants seront prioritairement confiés au conjoint survivant. La loi permet aux couples hétérosexuels ou homosexuels, vivant sous le même toit sans être mariés, le partage de leurs biens sur le plan juridique, le droit d'hériter ou de recevoir des pensions, et la possibilité d'être pris en charge

dans le système de santé.

Mme Bachelet a qualifié la loi de « *pas fondamentale sur la voie des droits, de la justice et du respect de la liberté individuelle* ». Le secrétaire général du gouvernement, de son côté, a insisté sur l'importance sociale de la promulgation de la loi, en reconnaissant qu'il existe une diversité de familles « *et en espérant que de nombreuses personnes pourront accéder à ce nouveau statut juridique qui offrira un cadre protecteur à leurs relations de couple* ».

Source : Página 12

Epuration à l'Ordre des journalistes

Plus de quatre décennies après les faits, l'Ordre des journalistes (Colegio de Periodistas de Chile) a exclu Agustín Edwards, propriétaire du quotidien *El Mercurio*, pour avoir contribué au coup d'État contre Salvador Allende. La sanction morale à l'égard du patron de presse et journaliste, âgé aujourd'hui de 87 ans, vise à réparer symboliquement les dégâts commis par le journal conservateur. Agustín Edwards n'a jamais été condamné ni même jugé pour les opérations montées par *El Mercurio*, ni pour ses mensonges, ni pour le financement du journal par la CIA pendant la présidence Nixon pour sa collaboration à la déstabilisation du gouvernement de l'Unité populaire.

L'avocat qui a soumis la demande d'exclusion et les organisations de défense des droits de l'Homme, sur la base de documents – dont les papiers déclassifiés de la CIA – qu'*El Mercurio* a été l'instrument de propagande de la dictature, en diffusant par exemple des listes de journalistes pourchassés, ce faisant « *il a commis des infractions au code d'éthique* ». Comme le propriétaire d'*El Mercurio* est l'image même de l'impunité dont jouissent les collaborateurs civils de la dictature, ce jugement symbolique ouvrira-t-il la porte à d'autres jugements ?

Source : *Página 12*

Colombie

Vingt généraux en examen pour «faux positifs»

Le procureur général d'État a informé que plus de vingt généraux étaient mis en examen et soumis à une enquête en rapport avec l'assassinat de civils dont on a fait passer les cadavres pour des combattants de la guérilla des Farc.

Plus de huit cents membres des forces armées et de la police de Colombie ont déjà été

condamnés pour ce type d'assassinats connus sous le nom de « faux positifs ». Ces assassinats sont perpétrés pour obtenir des primes et présenter à la société des succès apparents dans le conflit qui s'éternise contre les Farc.

Source : *BBC Mundo*

Reprise des bombardements contre les Farc

Un mois après la décision de suspension des bombardements contre les camps des Farc, le président Santos a donné l'ordre de les reprendre.

En effet, la suspension était conditionnée au respect de la trêve par les Farc, trêve respectée depuis décembre 2014. Or, cette trêve a été rompue par un affrontement dans le département du Cauca, dans une zone de forte présence de la guérilla, qui a fait onze victimes parmi les militaires et une vingtaine de blessés. Le président Santos a accusé les guérilleros d'avoir lancé une attaque délibérée.

Les représentants des Farc aux négociations de La Havane ont déclaré que l'affrontement était le résultat du harcèlement de l'armée, mais ont toutefois écarté l'éventualité d'une suspension de la trêve unilatérale qu'ils ont décrétée en décembre dernier. Ils ont insisté sur l'incohérence des autorités gouvernementales qui lancent des opérations militaires contre une organisation décrétant une trêve dans les combats et renouvelé avec insistance leur demande d'un cessez-le-feu bilatéral, pour éviter ce genre d'incident.

Santos leur a répondu de manière contradictoire d'une part par un tweet disant « *c'est précisément la guerre à laquelle nous voulons mettre un terme* » et insistant pour l'accélération des négociations, et d'autre part en

indiquant aux Farc qu'il n'admettra pas de pressions, qu'il conditionnait un éventuel cessez-le-feu à un accord de paix définitif et qu'il n'y aura pas d'impunité pour cet affrontement.

Ces événements témoignent une fois de plus des difficultés de cette phase finale des négociations, liée tout à la fois aux rapports de forces dans la négociation et aux projets des protagonistes, mais aussi aux pressions exercées sur le président Santos par les opposants à toute négociation en particulier par l'ex-président Uribe.

Toutefois, le président Santos a reconnu que cet incident militaire ne saurait mettre en cause la poursuite de la négociation ni décourager les négociateurs.

En effet, les exemples de processus de négociation de sorties de crises ou guerres civiles dans la région montrent que la persistance d'un climat guerrier est un élément inhérent aux négociations de paix dans des situations de conflit. Le processus de négociation de la paix au Salvador a montré la superposition des tactiques de contre-insurrection et des actions des organisations de guérilla, mais en fin de compte, les uns et les autres ont fini par s'accorder sur le rétablissement d'un ordre institutionnel en vigueur jusqu'à maintenant.

Source : *La Jornada*

Cuba

Élections municipales et dissidents

Pour la première fois lors d'élections deux candidats publiquement « dissidents » – sur 27 000 candidats pour 12 500 postes de délégués – conseillers municipaux – pour tout le pays se sont présentés dans deux circonscriptions de La Havane et ont recueilli des voix des électeurs. Comme la moitié des candidats, ils ont été en effet élus à main levée d'abord lors de réunions publiques de voisins, puis lors d'une autre sélection à bulletin secret pour laquelle il n'y a pas eu de campagne électorale. La modestie du nombre de candidats dissidents et de leur score limite la portée de l'événement, mais, bien que ni l'un ni l'autre n'aient été élus, le seul fait de leur nomination comme candidats par leurs voisins et les votes

qu'ils ont recueillis, est totalement inédit et devrait permettre au gouvernement cubain de prendre du recul avec la guérilla idéologique qu'il mène contre toute « dissidence », d'autant qu'il apparaît comme incohérent de négocier avec l'ennemi de toujours, les États-Unis, et par ailleurs de refuser le dialogue avec une opposition interne plutôt pacifique.

Les observateurs estiment que la présence de ces deux dissidents aux élections municipales est une indication apparente des projets de changement du système électoral promis par Raúl Castro, mais qui ne se sont pas encore concrétisés.

Sources : BBC Mundo, *Página 12*

Cuba / Etats-Unis

Le marché cubain attire les investisseurs

Depuis l'annonce du dégel entre les deux pays, les investisseurs étasuniens ont évalué les bénéfices des futures affaires à Cuba, malgré les risques liés aux incertitudes légales, règlementaires et politiques. En conclusion, l'investissement à Cuba en vaut la peine, car si l'île est pauvre et n'a que onze millions d'habitants, mais avec un haut niveau d'éducation, elle compte un grand nombre de scientifiques et de spécialistes informatiques. Les perspectives d'investissements dans les télécommunications, l'industrie pharmaceutique, l'agriculture, semblent particulièrement exciter les investisseurs.

Ces derniers sont aussi très intéressés par le potentiel touristique de la grande île des Caraïbes. Très proche des États-Unis, Cuba jouit d'une proximité essentielle dans le monde économique, un avantage par rapport à l'Europe qui est à neuf ou dix heures d'avion, contre trois pour les États-Unis. Les croisiéristes, très installés en Floride, sont aussi prêts à développer la destination Cuba. Tous les experts du secteur touristique affirment que Cuba est d'un grand intérêt pour les Étatsuniens, au point que lorsque seront éliminées les restrictions au tourisme, ils estiment que leur nombre annuel pourrait passer de 500 000 (en 2014) à deux millions en 2017, et sans doute beaucoup plus à l'avenir. Certains pensent même que « *Cuba pourrait devenir pour les États-Unis ce que l'Espagne représente pour l'Europe... si 60 à 70 millions d'Européens se rendent en Espagne tous les ans, d'ici 15 à 20 ans, il est tout à fait possible que 70 millions d'Étatsuniens aillent à Cuba* »... Peut-être. À condition que soient réalisées les infrastructures nécessaires, routes, aéroports, hôtels.

Des fonds d'investissements sont très intéressés aussi par le futur marché immobilier et ont déjà des projets d'ensembles immobiliers, de terrains de golf, de centres commerciaux. Ils sont très optimistes sur les perspectives de développement de leur secteur car le pays souffre d'une crise du logement : il manquerait autour de 700 000 logements, sur les 3,3 millions d'habitations existantes, 57 % d'entre elles seraient très déteriorées. Des entreprises du BTP espagnoles seraient elles aussi sur les rangs. Leur principal problème « *c'est la législation du travail, l'obligation d'embaucher les travailleurs désignés et la dualité monétaire. Mais aussi les difficultés de compréhension avec les militaires qui contrôlent les principales entreprises cubaines* ».

Pour les investisseurs étasuniens, les perspectives du marché cubain sont particulièrement alléchantes car, selon un analyste « *il y a un excédent de liquidités et ils ne savent plus quoi faire de cet argent du fait de la permissivité des politiques monétaires et ont peu d'opportunités d'investissement réellement attractifs. L'ouverture du marché cubain comporte certains facteurs de risque, mais les retours sont potentiellement énormes* ».

Les délégations d'investisseurs, industriels de toutes nationalités, mais surtout étasuniennes, se succèdent à Cuba avec de multiples projets, mais un obstacle, de taille, reste encore à surmonter avant de céder à la tentation de l'investissement cubain : la levée de l'embargo, toujours en vigueur.

Source : *El País Internacional*

Equateur

Les préservatifs remplacés par des cours de morale

Le gouvernement de l'Équateur a trouvé la solution aux grossesses précoces : les adolescent-e-s doivent retarder le moment d'avoir des relations sexuelles. C'est l'objectif principal du Plan national de renforcement de la famille qui remplace la Stratégie nationale de planning familial et de prévention des grossesses adolescentes (Enipla), dont la principale initiative consistait à distribuer gratuitement des moyens contraceptifs aux adolescents – y compris la pilule du lendemain –, mais aussi à offrir un numéro d'appel téléphonique d'information sexuelle.

Le président Correa a estimé que cette stratégie devait être modifiée car elle « *incitait à l'hédonisme* », en distribuant des préservatifs « *comme des chewing-gums* ». Le nouveau plan est centré sur l'enseignement de valeurs dans les écoles.

Le plus grand défi de ce plan semble être de convaincre les parents de participer au

plan. Pour cela, seront créées des écoles des parents pour former ceux-ci, à raison d'ateliers d'une durée de huit heures auxquels les parents devront assister.

De la Stratégie nationale antérieure il ne reste plus que des distributeurs de préservatifs vides et le numéro d'appel gratuit « Parlons-en, la sexualité sans mystères » n'existe plus.

Les représentantes du Front de défense des droits sexuels et reproductifs font remarquer que la création de l'Enipla était une réponse à la prise de conscience, à partir du recensement de 2010, qu'au cours de la décennie précédente, une adolescente sur cinq avait été enceinte, et que la situation s'était améliorée en 2013, et que la décision de sa suppression était fondée sur la seule opinion du président, qui s'est aussi illustré par son opposition à un projet de loi sur l'IVG.

Source : *El País Internacional*

Honduras

Modification de la Constitution

La Cour suprême du Honduras a annulé l'article 239 de la Constitution qui interdisait la réélection à la présidence et vice-présidence du pays. Cet article, qui datait de 1982 avait servi de prétexte au coup d'État contre le président Manuel Zelaya, que les mutins avaient expulsé du pays. Ce dernier avait en effet l'intention de procéder à un référendum pour réformer la Constitution et permettre la réélection.

Les magistrats de la Chambre constitutionnelle de la Cour Suprême ont donné raison à une requête de parlementaires qui demandaient

« *l'impossibilité d'application* » de l'article 239. En annulant cet article constitutionnel, les magistrats ont aussi supprimé la clause additionnelle selon laquelle ceux qui proposent une réforme de cette disposition seront interdits de toute fonction publique pendant dix ans. De ce fait, sept ex-présidents – dont Manuel Zelaya – ainsi que le président actuel Juan Orlando Hernández, pourraient se présenter à la prochaine élection présidentielle.

Sources : *BBC Mundo, El País Internacional*

Mexique

La révolte des journaliers de Basse-Californie

La Basse-Californie, et particulièrement la vallée de San Quintin, est le lieu de production de l'essentiel de la production mexicaine de tomates et de framboises primeurs. Depuis octobre 2014, les travailleurs agricoles qui assurent les récoltes, réclament au gouvernement de la Basse-Californie d'intervenir auprès des grands propriétaires pour améliorer leurs conditions de travail et augmenter leurs revenus.

Ils gagnent actuellement entre 7 et 9 dollars par jour, et revendiquent le double. Ils peuvent travailler jusqu'à 15 heures par jour, y compris les jours de repos, pour compléter leurs revenus. Ils n'ont pratiquement pas accès aux services de santé, ni leurs enfants aux écoles locales. L'organisation patronale, le Conseil Agricole de Basse-Californie dit que les propriétaires

ne peuvent pas payer de tels salaires et leur proposent une augmentation de 15 %...

Face à ce refus, mi-mars 2015, les ouvriers agricoles se sont mis en grève, paralysant les campements agricoles de la région. Le mouvement a pris une telle ampleur que les élus fédéraux ainsi que le gouvernement fédéral ont dû s'y intéresser, ce qui n'était pas arrivé depuis 1997. Le mouvement de grève continue, et les autorités fédérales ont promis d'examiner le problème et de faire des propositions dans un délai d'un mois.

Les travailleurs agricoles du Mexique travaillent en général dans des conditions de grande précarité, bas salaire, peu de soins médicaux, logés dans des baraqués de planches ou sous des bâches de toile ou de plastique. Parmi eux, il y a en grand nombre des femmes et des en-

fants, car dans les campements de journaliers travaillent des familles entières, et particulièrement des familles indigènes, selon le secrétariat d'État au Travail et à la Protection sociale. Ce dernier reconnaît que dans nombre de ces campements, la production est fondée sur « *un système d'exploitation totalement illégal* ». Le travail d'enfants sur les terres agricoles est une des dimensions de l'illégalité. L'autre est l'absence de contrats de travail formalisés. Presque tous les travailleurs agricoles sont des migrants de l'intérieur, venus en particulier des États du sud du pays, Oaxaca, Guerrero, Chiapas ou Veracruz. Ils viennent pour une saison avec toute la famille et les enfants, qui ne peuvent accéder à une scolarité régulière, travaillent dans les champs. On ne connaît pas le nombre exact de mineurs travaillant dans l'agriculture, mais le secrétaire d'État au Travail et à la Protection sociale estime que la majorité des 2,5 millions d'enfants travailleurs du Mexique se trouvent dans les campements agricoles. Aux conditions de précarité des campements, le problème fondamental est le système d'embauche et de paiement de ces journaliers. Dans la région de la vallée de San Quintin, la majorité d'entre eux vivent sur place, mais dans les États de Sinaloa, Guanajuato ou Zacatecas, la majorité sont des migrants de l'intérieur, le plus souvent embauchés par des recruteurs qui se déplacent en camionnettes

et sont les intermédiaires des employeurs auxquels ils fournissent la main d'œuvre. Trop souvent lorsqu'ils arrivent sur les campements agricoles ils découvrent que les recruteurs s'attribuent la moitié du salaire promis, qu'ils sont obligés d'acheter leur nourriture et leurs autres besoins dans les boutiques de leurs employeurs, qu'ils ne peuvent abandonner les champs et doivent travailler y compris les jours de repos légal obligatoire. Certains employeurs prétendent n'avoir aucune responsabilité à leur égard, car ils ne sont pas leur employeur, mais le recruteur-camionneur...

Ce problème des travailleurs agricoles n'est pas récent, mais dure depuis des décennies, sans solution.

La non-réponse des autorités fédérales sur les revendications salariales a enragé les ouvriers agricoles qui ont décidé de lancer un boycott des ventes de fraises, pures et autres produits agricoles de cette région sur les marchés internationaux (États-Unis) et nationaux. La grève continue et l'Alliance locale des organisations pour la justice sociale a lancé un appel à la grève générale, pour soutenir leurs revendications, un geste très inusuel au Mexique, avec le soutien des organisations syndicales nationales non officielles. Et l'organisation patronale maintient sa proposition d'augmentation minimale.

Sources : BBC Mundo, *La Jornada*

Expulsions des migrants

Le Bureau de Washington pour les Affaires latino-américaines (sigle anglais WOLA) a dénoncé la politique du gouvernement mexicain à l'égard des immigrants centraméricains. Les statistiques officielles du gouvernement mexicain montrent que « *les Centraméricains continuent d'abandonner leurs pays en grand nombre et le Mexique a assumé la responsabilité de veiller au respect le plus strict des lois migratoires établies* ». La préoccupation de WOLA porte sur l'attitude des autorités mexicaines qui n'étudient pas comme elles le devraient la situation des migrants, de façon à assurer aux réfugiés et aux victimes de traite des personnes ou d'autres crimes sérieux la protection qu'ils méritent.

Citant des statistiques du secrétariat d'État à l'Intérieur, WOLA a dénoncé l'expulsion par le Mexique, au cours des seuls mois de janvier et février de cette année, de 25 069 centraméricains, soit 95 % de plus que pour la même période de l'année 2014, et le pourcentage d'augmentation est encore plus grand pour les mineurs.

Ces chiffres sont une illustration de ce que dénoncent les défenseurs des droits de l'Homme qui œuvrent sur les trajets migratoires, à savoir que depuis le début de la mise en œuvre du programme Frontière Sud, l'été dernier, les autorités mexicaines redoublent d'effort pour arrêter et ensuite expulser les Centraméricains pendant leur transit sur le territoire mexicain. La majorité d'entre eux sont des Honduriens.

Par ailleurs, la gestion de l'immigration par l'Institut national des migrations (INM) est mise en cause. En effet, dans l'état de Tamaulipas (nord-est du Mexique à la frontière des États-Unis), connu pour les violations des droits des étrangers, et plus particulièrement deux massacres successifs de migrants perpétrés par la délinquance organisée, une plainte a été déposée contre des fonctionnaires de l'INM. Il a été révélé que des agents de l'INM avaient remis les étrangers arrêtés au crime organisé en échange d'argent, de même qu'un représentant de l'INM était mêlé à un cas de traite de femmes.

La révélation de la collusion de fonctionnaires de l'État avec le crime organisé explique le manque de volonté politique nécessaire pour moraliser en profondeur l'INM et pour enquêter sur la possible implication de cadres moyens et de haut niveau de cet organisme dans des faits tels que la vente de migrants au cartel des Zetas.

Les mauvais traitements et atteintes à l'intégrité des migrants constituent non seulement une violation à la légalité mexicaine, mais privent de crédibilité la défense des autorités du sort des Mexicains sans papiers qui émigrent aux États-Unis et sont soumis à des conditions semblables à celles dont souffrent les migrants étrangers au Mexique.

Cette situation rend compte des progrès de la xénophobie dans les institutions, mais aussi dans les groupes délinquants et même dans

une partie de la société. Elle affaiblit le vivre ensemble et est une rupture de plus dans l'État de droit.

Sources : BBC Mundo, *La Jornada*, *Proceso*

Pérou

Démission de la Première ministre pour espionnage

Le gouvernement du président Ollanta Humala a subi une rude défaite avec l'adoption par l'opposition parlementaire d'une motion de censure qui a abouti à la chute de la première ministre et de son cabinet. L'opposition, bien que divisée, s'est mise d'accord pour dénoncer l'espionnage réalisé par les services de renseignement à l'encontre de milliers de politiques, y compris des membres du gouvernement – et même de la vice-présidente – de journalistes, de dirigeants sociaux, de militants des droits de l'Homme, de chefs d'entreprise.

La chute du gouvernement a ouvert la crise politique la plus sérieuse des quatre années de gouvernement et le Président a aussitôt dénoncé une tentative de

déstabilisation. La censure est en effet rare dans la tradition parlementaire péruvienne : le dernier épisode remonte à 1963.

Par contre, la pratique de l'espionnage politique n'est pas nouvelle : elle a été très active sous les gouvernements dictatoriaux de Fujimori (1990-2000), puis de nouveau pendant la présidence d'Alan García (2006-2011), et Humala a continué. Mais ironie de l'histoire et épisode d'amnésie collective, les parlementaires « fujimoristes » se sont alliés aux amis d'Alan García pour censurer le gouvernement, oubliant leurs propres turpitudes passées...

Sources : *Página 12*, *El País Internacional*

Venezuela

Mise en accusation de Ledesma

Presque deux mois après son arrestation, le maire de Caracas Antonio Ledesma a été formellement accusé par le Ministère public des délits de « *conspiration et association* » en vue de soutenir des groupes prétendant déstabiliser le Venezuela. Il a été maintenu en détention aux termes de la loi contre la délinquance organisée et le financement du terrorisme. Ledesma est détenu dans une prison militaire.

Au moment de son arrestation, le président Nicolás Maduro l'avait publiquement

accusé de fomenter un coup d'État contre son gouvernement.

Des institutions internationales (ONU, OEA, UE), des gouvernements nationaux et des organisations de défense des droits de l'Homme se sont de nouveau adressés au gouvernement vénézuélien en lui demandant de libérer les politiciens d'opposition emprisonnés.

Source : BBC Mundo

Venezuela / Espagne

Le contentieux s'envenime

Les relations orageuses entre les gouvernements Rajoy et Maduro ont connu une nouvelle escalade après le vote par le Congrès des députés d'une initiative qui réclame « *la libération immédiate* » des opposants vénézuéliens « *emprisonnés arbitrairement* ». Le texte de la déclaration, élaborée par consensus entre les deux partis de gouvernement PP et PSOE, demande au gouvernement Rajoy de plaider devant la communauté internationale et le gouvernement de Nicolás Maduro pour la libération de Leopoldo López, Antonio Ledezma et Daniel Ceballos, ainsi que « *les autres opposants, manifestants et étudiants* » actuellement en prison.

Nicolás Maduro et son gouvernement ont réagi violemment à cette déclaration, demandant à Mariano Rajoy de cesser de s'ingérer dans les affaires intérieures du Venezuela.

Dans la foulée, Felipe González, ex-chef du gouvernement espagnol, qui a décidé d'assister l'équipe de la défense juridique des opposants vénézuéliens Lupez et Ledesma, a été déclaré *persona non grata* au Venezuela, et le gouvernement espagnol, se proclamant offensé, a rappelé son ambassadeur au Venezuela.

Source : BBC Mundo